

**Dipartimento di Politiche Pubbliche e Scelte Collettive – POLIS**  
Department of Public Policy and Public Choice – POLIS

**Working paper n. 135**

**March 2009**

**1848 comme reconfiguration  
des discours politiques**

**Andrea Lanza**

**UNIVERSITA' DEL PIEMONTE ORIENTALE "Amedeo Avogadro" ALESSANDRIA**

*Periodico mensile on-line "POLIS Working Papers" - Iscrizione n.591 del 12/05/2006 - Tribunale di Alessandria*

## 1848 comme reconfiguration des discours politiques

Dans ces pages, je me propose d'appréhender la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à travers 1848 pour saisir les continuités et les ruptures historiques de la II<sup>e</sup> République<sup>1</sup>. J'essaierai notamment de le faire en utilisant le discours socialiste fraternel comme cas particulier. Je considérerai donc 48 comme un moment de reconfiguration des discours politiques répondant à une transformation profonde de l'économie émotionnelle et du rapport des citoyens au pouvoir politique. Il faudra tout d'abord (paragraphe 1) préciser ce que j'entends par « discours politique » et par « économie émotionnelle », pour venir ensuite au cœur de mon propos : les héritages du discours socialiste fraternel en 48 et leur resémantisation. Je chercherai en particulier à mettre en évidence les continuités à l'intérieur d'un processus de reconfiguration générale en me concentrant sur la conception socialiste fraternelle du changement social. J'envisagerai, dans un premier moment (paragraphe 2), leur idée de révolution politique et leur méfiance envers l'insurrection ; dans un second temps (paragraphe 3), je considérerai leur conception de la construction de la république sociale par l'organisation du travail, par une recomposition des conflits et par la réabsorption du politique à l'intérieur du corps social.

Je soutiendrai la thèse que, avec 1848, le discours socialiste fraternel disparaît ; des éléments demeurent en partie opérationnelles mais à l'intérieur d'autres logiques qui en changent la signification. La proclamation de la république et du suffrage universel (masculin) amènent à une transformation radicale de la conception de l'articulation entre politique et social qui nous pouvons bien apprécier dans les évolutions des conceptions de l'association et de la révolution. La perspective d'un dépassement de l'État extérieur à la société doit ainsi, tout d'un coup, commencer à se redéfinir en profondeur.

---

<sup>1</sup> Ces pages trouvent leur origine dans un exposé présenté le 23 janvier 2009 dans le cadre du séminaire « Lire le XIX<sup>e</sup> siècle » organisé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris par Maurizio Gribaudi (directeur d'études à l'EHESS de Paris) et Michèle Riot-Sarcey (professeure à l'Université Paris-VIII/ Vincennes-Saint-Denis).

## 1. L'approche : discours politique et économie émotionnelle

Un éclaircissement préliminaire est indispensable : par « discours », j'entends la logique discursive, « les règles selon lesquelles [les personnes ou les penseurs] forment un certain nombre de concepts ou d'ensembles théoriques<sup>2</sup> », les catégories à travers lesquelles nous décrivons la réalité, leur configuration en systèmes dans notre récit du monde et de notre expérience. Par « discours politique », j'entends, notamment, le discours décliné dans le registre politique. En d'autres termes, son caractère politique dépend moins de son objet que de son contexte, l'espace public. Le discours politique est donc une des façons de raconter le monde, tel qu'il est et tel qu'il pourrait être, et les deux à la fois, irréductiblement liées. Dans le discours politique, comme dans tous les genres du discours, les aspects herméneutiques et les aspects rhétoriques se trouvent mélangés. Ce qui m'intéresse particulièrement est d'essayer de saisir les aspects herméneutiques, les logiques à travers lesquelles nous attribuons une signification à la réalité, à l'expérience. Une signification ou, mieux, un ensemble de significations qui nous paraissent cohérentes.

C'est justement à partir de cette conception du discours politique que, dans des occasions précédentes, j'ai défini mon corpus<sup>3</sup>. Cette approche m'a amené à réunir les écrits de socialistes qui, hétérogènes pour leurs appartenances sociales et classés en courants divers, n'avait pas été étudiés ensemble auparavant. Pour ne citer que quelques noms : Pierre Leroux, Louis Blanc, mais aussi Étienne Cabet, Théodore Dézamy, ou encore les ouvriers rédacteurs de *L'Atelier* ou des deux journaux *La Fraternité* ou les auteurs anonymes ou presque inconnus d'autres journaux et pamphlets. À mon sens, la division en courants (souvent définis d'une façon tout à fait anachronique) avait empêché de saisir la logique partagée de compréhension du monde que, pour aller très vite, je définirais comme la tentative de fusionner la conception que l'on pourrait indiquer comme socialiste avec la tradition républicaine issue de la Révolution. Par « socialiste », je désigne précisément une conception qui pose au centre la société, et notamment la société comme noyau de nature irréductible et comme sujet du devenir historique (je fais ici référence à Michel Foucault et à

---

<sup>2</sup> M. FOUCAULT, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969), in M. FOUCAULT, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, vol. I, p. 791.

<sup>3</sup> Pour la définition de mon corpus, je me permets de renvoyer à ma thèse de doctorat : « La recomposition de l'unité sociale. Étude des tensions démocratiques chez les socialistes fraternitaires (1839-1847) », thèse de doctorat, EHESS Paris, 2006 (consultable en ligne : [http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/14/45/84/PDF/Lanza\\_these.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/14/45/84/PDF/Lanza_these.pdf) ).

Marcel Gauchet, qui, si mis en dialogue, me semble-t-il, nous offrent des instruments fondamentaux pour saisir le renversement socio-politique qui s'opère entre 1750 et 1850<sup>4</sup>).

J'ai daté le discours socialiste fraternel d'une façon précise : 1839-1847. C'est justement à partir de 1839 que l'on assiste à un changement politique très important qui se superpose et se renforce grâce à la naissance et à la diffusion d'une nouvelle presse ouvrière et radicale. J'ai cherché à indiquer les différents éléments qui, tout en évoluant d'une façon parallèle, à un moment donné, entrent en résonance provoquant une transformation soudaine de la manière de faire la politique et de penser la transformation sociale. L'autre terme de ma périodisation, 1847, allait pour ainsi dire de soi : 1848 bouleverse le champ de la bataille, 1848 brouille les cartes. Je chercherai ici à mieux comprendre ce terme final qui allait de soi. Je reste tout à fait convaincu qu'il va de soi, mais qu'il est aussi indispensable de mieux détailler ce qui va de soi. Pour ce faire, je voudrais commencer en arrêtant l'attention sur les rapports entre le discours politique et les émotions collectives.

J'ai parlé du discours politique comme d'une déclinaison particulière de notre récit du monde, un registre qui, comme tous les autres mais à sa façon, impose des règles discursives. Deux observations sont toutefois à émettre ici. En premier lieu, notre récit du monde est toujours décliné dans un registre, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une façon de décrire notre expérience en dehors d'un registre discursif et de ses règles. En second lieu, c'est justement à travers les déclinaisons de notre récit que nous allons attribuer une signification à nos expériences. Il n'y a pas d'expérience qui ne passe pas par un registre discursif, et donc la liberté même passe par la maîtrise des codes et la possibilité non pas de les dépasser mais de les transformer. Le discours, grâce ou à cause des logiques qui l'animent et le structurent, véhicule le passé. C'est par le discours que le passé pèse sur le présent, que les générations passées hantent les présentes. 1848 est un cas exemplaire : après la réactivation du débat parmi les discours républicains, pour reprendre une image de Blanqui<sup>5</sup>, les acteurs jouent leur rôle derrière les masques des protagonistes de la I<sup>re</sup> République. L'idée d'un passé vivant dans le discours anime, par exemple, les recherches et le style de Walter Benjamin. À son propos, Hannah Arendt écrivait : « Dans la langue ce qui est passé a son assise indéracinable, et

---

<sup>4</sup> Je fais notamment référence pour ce qui concerne Foucault aux cours au Collège de France de 1977-1979 : M. FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard, 2004 et M. FOUCAULT, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, 2004 ; et pour ce qui concerne Gauchet aux réflexions sur l'orientation historique et le « fait libéral » (cf., par exemple, M. GAUCHET, *L'Avènement de la démocratie. I. La révolution moderne*, Paris, Gallimard, 2007).

<sup>5</sup> Cf. le manuscrit du 28 novembre 1848, réédité dans A. BLANQUI, *Maintenant, il faut des armes*, Paris, La fabrique éditions, 2006, p. 152-153.

c'est sur la langue qui viennent échouer toutes les tentatives de se débarrasser définitivement du passé<sup>6</sup>. »

Je voudrais également insister sur la question des émotions et sur la nécessité de leur reconnaître une place centrale dans le discours. On peut dire qu'il y a, dans un milieu donné, une économie émotionnelle caractérisée par des forces qui influencent, voire déterminent les architectures discursives ; une économie émotionnelle qui joue un rôle important, je dirais même majeur, dans toute déclinaison du discours, y compris dans le registre politique, bien que les règles de ce registre demandent à ce que les émotions soient dissimulées sous des argumentations rationnelles. 48 est avant tout un choc émotionnel, il impose une redéfinition générale de l'économie émotionnelle française. Les milieux socialistes et, d'une façon toute particulière, les milieux socialistes républicains se trouvent dans une situation qu'on pourrait grossièrement définir de paradoxale : ils se découvrent citoyens d'une république qui correspond très peu aux attentes et aux espoirs des années précédentes. Si on admet que l'économie émotionnelle oriente la signification même des mots et des affirmations d'un discours politique, il est tout à fait impératif de chercher à saisir la posture émotive de ces socialistes pour pouvoir comprendre leur discours politique.

Or les instruments pour saisir une dynamique historique-émotionnelle sont à mettre à jour ou à inventer. Dans de telles conditions, chacun doit à bon titre se laisser conduire par ses propres intuitions. Je suis donc dans l'obligation de mettre en avant mon « je » d'aspirant historien et de présenter l'autre cas que j'ai utilisé pour questionner la France de 48 (pas nécessairement d'une façon volontaire et systématique). Il s'agit d'un cas dont j'ai eu la possibilité de connaître les protagonistes et de les entendre de vive voix. Quittons alors pour l'instant la France de 1848 et rendons-nous en Italie, un siècle plus tard, au moment de la chute du fascisme et de la naissance de la République italienne. J'ai eu l'opportunité de m'entretenir avec des partisans de la Résistance, notamment des ouvriers communistes de la périphérie de Milan, et ce à plusieurs reprises et en différentes occasions. Pour simplifier, on peut réunir deux types d'occasions : les occasions officielles (les commémorations dans le quartier, les rencontres dans les écoles, les réunions de parti ou d'associations, etc.) et les occasions informelles (surtout les dimanches matins au siège d'un collectif de jeunes situé non loin d'une section communiste où ces partisans se rencontraient). À ces deux types d'occasions correspondaient deux façons différentes de raconter la même expérience.

---

<sup>6</sup> H. ARENDT, *Le pêcheur de perles*, in H. ARENDT, *Walter Benjamin 1892-1940*, trad. fr. Paris, Éditions Allia, 2007, p. 108.

Une différence de langue (l'italien et le dialecte milanais), et une différence d'accents, d'émotions. D'une part, on notait une revendication très forte, orgueilleuse et sincère, de la Résistance comme moment matriciel de la République italienne. Selon la formule consacrée, la Constitution italienne est issue de la Résistance. La Libération, toujours avec le L majuscule, constitue un moment de rupture radicale, absolue, et unitaire. Et la république doit être défendue face à tout risque de retour du fascisme.

Dans les souvenirs du dimanche matin, en revanche, la Résistance est animée par les divisions, la brutalité de la guerre pousse à s'interroger sur la nécessité de la violence, la rupture radicale entre un avant et un après 25 avril, le jour de la Libération, apparaît beaucoup moins évidente. À la rupture de 1945 se superpose la continuité de la lutte ouvrière et des réseaux prolétaires ; une continuité que nous retrouvons aussi au niveau des pratiques. Je cite un petit exemple qui peut se révéler éloquent : les connaissances et les stratagèmes adoptés pour construire, en cachette dans une usine, les clous à trois pointes utilisés pendant la guerre pour bloquer les colonnes des camions allemands sont utilisés sous la république pour bloquer les jeeps et les camionnettes de la police.

Deux langues différentes, deux langages différents, deux récits différents. Parmi ceux qui ont admis cette sorte de dualisme, la plupart ont soutenu aussi, comme une conséquence logique et nécessaire, qu'il y avait alors deux discours différents, dont un était sincère et l'autre hypocrite. Tout le monde s'accorde sur la sincérité tendancielle des récits informels, interprétant le récit officiel soit comme la preuve de la déloyauté communiste face à la République italienne, soit comme le symptôme de l'action d'étouffement des forces révolutionnaires de la société italienne par le parti communiste. Je crois que ces deux interprétations sont erronées. Si nous sommes face à deux langues, deux langages et deux récits, et si nous choisissons de faire confiance à ces personnes (c'est-à-dire de ne pas les traiter comme des manipulateurs sans scrupules ou de pauvres ouvriers conditionnés par le comité central d'un parti), nous devons envisager la question selon une perspective tout à fait opposée : comment est-il possible de tenir ensemble les deux récits ? Je crois, en d'autres termes, que les deux récits, racontés en deux langages différents, ne sont que deux déclinaisons d'une même vision du monde et d'une même économie émotionnelle. Deux façons de raconter la même expérience en somme. Bien évidemment, je ne veux pas nier que, dans la version officielle, il y a certainement eu une influence des choix du PCI et une dimension stratégique ou opportuniste, mais ce récit ne peut pas se réduire à une fiction. Cinquante années après la Libération, par des parcours non linéaires, dont on pourrait rechercher les traces, l'ancien partisan, l'ouvrier à la retraite dans la périphérie de Milan, revendiquait encore un rôle majeur dans la

fondation de la république tout en ayant subi ses appareils de répression. Il défendait sans hésitation ses institutions tout en parlant de « stragi di stato » et tout en dénonçant leurs collusions avec le terrorisme néo-fasciste et les organisations mafieuses. C'est justement ce caractère apparemment paradoxal que l'historien, et l'historien politique tout particulièrement, doit interroger pour en comprendre les articulations et les logiques. Nous sommes réellement ici face à l'expérience du politique, avec sa dimension irréductiblement conflictuelle mais aussi avec sa force mystérieusement unificatrice.

Revenons donc à 1848. Pour comprendre les discours politiques, il est nécessaire de saisir les lignes de tension de l'économie émotionnelle de la II<sup>e</sup> République. J'ai l'impression que l'économie émotionnelle des socialistes républicains, de ceux qui, avant 48, avaient forgé l'idéal de la république démocratique et sociale, est justement caractérisée, en premier lieu, par une tension profonde entre un sentiment d'appartenance et un sentiment d'opposition radicale. Et il faut prendre en compte cette tension émotionnelle, foncièrement politique.

Pour saisir cette tension émotionnelle la lecture de *Les Luites de classes en France* se révèle très utile. L'écart entre le texte de Marx et ces textes français de la même époque est frappant. Le récit de Karl Marx ne correspond presque jamais aux récits des socialistes ni de ceux des prolétaires français. En postulant le rôle purement instrumental du politique, le récit de Marx ne prend pas en considération la dimension politique qui est, au contraire, absolument centrale dans les expériences de la II<sup>e</sup> République. 1848 à Paris, c'est la lutte des classes, la première explosion véritable de la lutte des classes, mais il faut chercher à donner la juste signification historique à cette expression. Revenons à l'écart entre Marx et les Français. Il est évident dans l'expression « République bourgeoise » : pour Marx, l'histoire de 1848 est l'histoire d'un dévoilement, du dévoilement de la vraie nature de la république bourgeoise ; pour les partisans de la république sociale et démocratique 1848 représente autre chose : c'est l'histoire de la république détournée, assiégée et occupée par la réaction.

## **2. La Révolution et l'insurrection**

Pour mieux comprendre l'attitude politique et émotionnelle de ceux qui, avant février, étaient déjà les partisans de la république sociale et démocratique, ou la majorité d'entre eux (ceux que j'appelle des « socialistes fraternitaires »), je me concentrerai sur leur conception, sous la monarchie

de Juillet, de l'avenir et notamment de l'avènement de la république en commençant par leur méfiance envers l'insurrection.

Tout d'abord, la question de la transition n'occupe pas une place centrale dans l'architecture du discours socialiste fraternel pour deux raisons : d'une part, la foi profonde dans le progrès les amène à sous-estimer les moyens d'instaurer une république démocratique et sociale ; l'élargissement et l'approfondissement des connaissances constituent en fait les conditions pour ainsi dire « naturelles » de la construction progressive de la société nouvelle. De l'autre, leur conception de l'unité sociale s'oppose à toute perspective de conflit politique et d'insurrection. Le discours socialiste fraternel, qui émerge justement par une mise en discussion de la théorie et de la pratique républicaines des sociétés secrètes à la faveur d'une propagande publique, est un discours d'ordre ; François Vidal, par exemple, écrit :

Les socialistes ont détourné le peuple de l'émeute, lui ont fait prendre en horreur les moyens violents et le désordre, [...] ; ils l'ont même converti aux idées d'ordre, de hiérarchie, d'autorité, ce que n'avaient pu faire ni les journaux de la gauche, ni les journaux conservateurs<sup>7</sup>.

Il faut tout d'abord clarifier le terme « révolution » en le situant dans le langage de l'époque et, notamment, dans le débat historiographique marquant la construction du radicalisme républicain à partir des années 1830 : la construction d'un nouveau républicanisme passe par la réinterprétation de la 1<sup>ère</sup> République, par une réhabilitation du jacobinisme jugé comme une réponse excessive à des situations exceptionnelles, comme une phase de critique radicale et d'abolition violente des privilèges de l'Ancien Régime. Dans une conception de l'histoire dérivant directement du saint-simonisme<sup>8</sup>, la révolution est donc conçue comme une crise, un moment de passage et d'enfantement d'une époque nouvelle<sup>9</sup>. Chez les socialistes fraternitaires, le schéma saint-simonien époque critique versus époque organique est dépassé à la faveur de la conception d'un « progrès continu »<sup>10</sup>, mais cette perspective reste tout à fait fondamentale pour comprendre leur avis sur la Révolution française : la violence n'est pas un élément nécessaire de la transformation historique

---

<sup>7</sup> F. VIDAL, *De la répartition des richesses ou de la justice distributive en économie sociale*, Paris, 1846, p. 466.

<sup>8</sup> Sur la conception de la révolution comme époque nécessaire et de son dépassement grâce au progrès historique chez Saint-Simon, cf. J. DAUTRY, « La Révolution nécessaire d'après Claude-Henry de Saint-Simon », *Annales historiques de la Révolution française*, 1966, année XXXVIII, n° 184, p. 19-51.

<sup>9</sup> En ce qui concerne le débat historiographique sur la Révolution et son rôle idéologiquement constituant du nouveau républicanisme, je renvoie à l'éclairant article R. POZZI, « La nascita di un mito : robespierrismo e giacobinismo nella Francia della Monarchia di luglio », in M.L. SALVADORI e N. TRANFAGLIA (a cura di), *Il modello giacobino e le rivoluzioni*, Firenze, La Nuova Italia, 1984, p. 197-222.

<sup>10</sup> L'expression est de Pierre Leroux, mais elle exprime bien la pensée des autres auteurs ; cf. à ce propos surtout J. GONZALES AMUCHASTEGUI, *Louis Blanc y los orígenes del socialismo democrático*, Madrid, Centro de investigaciones sociológicas, 1989, qui envisage la formation du discours socialiste républicain dans le chapitre II ; et encore P. BENICHO, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 330-337.

mais l'effet d'une accélération prématurée. Le progrès de la science sociale permet de penser, au XIX<sup>e</sup> siècle, un changement profond et radical qui se réalise dans une organisation rationnelle, unanime et pacifique<sup>11</sup>.

La perspective socialiste, l'idée d'une société qui précède le politique et qui se développe avec des lois qui lui sont propres, par un mouvement naturel, contredit la possibilité d'une révolution comme fondation de la nation : la société est dans l'histoire et elle ne peut en sortir. L'expérience de la Révolution l'a démontré<sup>12</sup>. Henry Celliez est peut-être le socialiste fraternitaire qui a le mieux exprimé la nécessité de penser la transformation sociale comme un travail de la société sur elle-même ; en critiquant notamment les fouriéristes et les saint-simoniens, il écrit :

Ils voulaient reconstruire la société à nouveau comme sur une table rase. Mais la table n'est jamais rase ; la société n'est jamais absente de soi-même. C'est sur la société avec tous ses éléments et toute sa puissance qu'il faut agir. Il faut se servir de la société ; ou plutôt il faut se mettre au service de la société, qui seule agit sur elle-même<sup>13</sup>.

Si cette critique est adressée aux fouriéristes et aux saint-simoniens, il faut observer qu'elle est intrinsèquement incompatible avec toutes les idées de conspiration révolutionnaire, d'action secrète d'une minorité éclairée destinée à donner la république au peuple français, finalement à toute idée de révolution politique.

D'autre part, le discours et la tradition républicaines réservent une place centrale et un rôle instituant au politique, d'où une tension interne, constitutive du discours socialiste fraternitaire. Pour comprendre cette tension nous pouvons arrêter notre attention sur un cas extrême, celui d'Étienne Cabet et de sa décision de partir en Amérique pour fonder une société nouvelle.

Je rappelle les faits : au printemps 1847, Cabet, chef du courant le plus important du républicanisme communiste, prend la décision d'organiser une expédition au Texas. Il commence par annoncer une idée nouvelle, sans rien ajouter, et c'est seulement quelque temps après, dans le journal de son courant, *Le Populaire*, daté du 9 mai, qu'il expose son « idée grandiose » en publiant

---

<sup>11</sup> Cette transformation de perspective théorique se superpose sûrement à des choix opportunistes. Toutefois, je crois bien plus intéressant de chercher à saisir le bouleversement idéologique plutôt que de considérer ce changement comme superficiel – c'est le cas, par exemple, de Jeanne GILMORE dans *La République clandestine. 1818-1848*, trad. fr. Paris, Aubier, 1997, notamment le chapitre IX. Pour un point sur les insurrections sous la monarchie de Juillet, cf. J. HARSIN, *Barricades. The war of the Streets in Revolutionary Paris, 1830-1848*, New York, Palgrave, 2002. Il faut toutefois remarquer de fortes limites dans l'interprétation de Jill Harsin, notamment en ce qui concerne sa catégorie de « montagnards » (cf. notamment p. 5-9) : sous la monarchie de Juillet, le radicalisme ne peut pas être considéré comme un synonyme de violence, ni de volontarisme.

<sup>12</sup> La dette profonde envers les penseurs de la réaction est évidente et parfois explicitée par les auteurs.

<sup>13</sup> H. CELLIEZ, *Devoir des Révolutionnaires*, Paris, 1840, p. 17. Cinq ans plus tard (1845), MARX décrit d'une façon analogue le procès révolutionnaire, même si le langage est très différent, dans la *Troisième thèse sur Feuerbach* : « La coïncidence du changement des circonstances et de l'activité humaine ou autochangement ne peut pas être saisie et rationnellement comprise que comme *pratique révolutionnaire*. » Cf. G. LABICA, *Karl Marx. Les « Thèses sur Feuerbach »*, Paris, Puf, 1987, commentaire de la troisième, p. 55-65, où l'on trouve des observations intéressantes à propos de l'abolition par Engels du terme « autochangement ».

son célèbre article-manifeste « Allons en Icarie ! ». Il y propose à ses disciples de quitter en masse la France pour fonder une colonie icarienne au Texas.

Comment pouvons-nous expliquer ce choix ? L'auteur, pour sa part, le justifie avant tout comme la seule façon de se soustraire à la répression et au danger conséquent d'une guerre civile. Mais les persécutions contre les communistes et, notamment, le mouvement icarien provoquent chez Cabet une réflexion beaucoup plus profonde et radicale. La constatation d'un isolement du communisme et de l'hostilité des privilégiés aussi bien que des républicains politiques entraînent une révision profonde de l'idée même de révolution. La première livraison de la *Réalisation de la communauté d'Icarie* est à ce propos particulièrement parlante. On peut y lire par exemple : « Mais nous ne voulons pas la Révolution ; et si nous ne la voulons pas, c'est dans l'intérêt du Peuple et de l'Humanité<sup>14</sup>. » Dans une accélération révolutionnaire, le peuple qui n'est pas encore « assez éclairé et assez moralisé pour faire reconnaître ses droits et pour empêcher les ambitieux d'escamoter sa victoire » subirait les prévarications de la bourgeoisie et des arrivistes. Mais surtout, en se heurtant à une résistance violente et terroriste des privilégiés, une révolution désormais sociale et européenne déboucherait sur un « cataclysme social », sur une guerre civile. Face à une alternative entre l'abdication et la guerre, Cabet choisit l'exil dans un monde nouveau : « nouveaux Hébreux, fiers et indépendants comme eux, mais plus éclairés par la civilisation moderne », « poursuivis comme Jésus et ses disciples par de nouveaux Pharisiens, retirons-nous comme eux dans le désert, dans une terre vierge, pure de toute souillure, qui nous offrira tous les trésors de sa fécondité », « nouveaux Croisés, allons dans une terre sainte, non pour y déterrer un tombeau, mais pour construire le berceau d'une nouvelle Jérusalem ou d'une Cité parfaite !<sup>15</sup> »

La plupart des historiens qui ont envisagé la question de l'expédition icarienne en Amérique ont vu dans ce choix une rupture avec le caractère républicain de son parcours précédent et comme un basculement vers l'utopisme<sup>16</sup>. Je crois, au contraire, que la décision d'organiser une émigration en Amérique ne peut être bien appréciée que si l'on cherche à comprendre la cohérence

---

<sup>14</sup> É. CABET, *Réalisation de la Communauté Icarienne*, Paris, Populaire, 61849, p. 33. Cf. aussi É. CABET, *Voyage en Icarie*, *op. cit.*, p. 560-565, six pages entièrement consacrées à la réfutation de la possibilité de construire une communauté par une révolution violente (p. 360-365). Pour une interprétation différente de la conception de la révolution entre la fin des années 1830 et le début de la décennie suivante, cf. R. TUMMINELLI, « Etienne Cabet : postilla per una rivoluzione possibile », in S. ROTA GHIBAUDI e F. BARCIA (a cura di), *Studi politici in onore di Luigi Firpo*, Milano, Franco Angeli, 1990, vol. III, p. 193-201.

<sup>15</sup> É. CABET, *Réalisation de la Communauté...*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>16</sup> Un des spécialistes les plus importants de Cabet, Jules Prudhommeaux écrit : « Le jour où il a lancé son fameux mot d'ordre : *Allons en Icarie !*, Cabet a rompu avec le communisme étatiste dont tout son système était pénétré pour inaugurer en France la méthode de ce communisme libertaire qui, sans attendre de la majorité des hommes une adhésion improbable ou du moins trop lointaine à sa doctrine, se propose d'en prouver la valeur par des applications partielles » J. PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur Étienne Cabet. Contribution à l'étude du Socialisme Expérimental*, (Paris, 1907), Genève, Slatkine-Megariotis Reprints, 1977, p. X. Sur les limites d'une lecture étatiste de Cabet, je me permets de renvoyer à ma thèse et notamment aux paragr. 2.1.4, 2.1.5 et 5.5.

fondamentale qui la lie au caractère républicain du communisme cabétien<sup>17</sup>. Autrement dit, je pense que la fondation d'une colonie communautaire au Texas constitue un des déploiements logiques possibles du discours socialiste fraternitaire : face à une société déchirée par l'antagonisme social et déroutée par l'égoïsme, la fondation d'une nation nouvelle dans le désert apparaît comme la seule solution pour réaliser l'unité des intérêts et des sentiments.

Il ne s'agit absolument pas d'une expérimentation utopique à la Fourier mais la conséquence logique, bien qu'extrême, de la conception unitaire de la république, la dernière déduction du principe d'unité. La colonie icarienne constitue en soi une totalité, une nation :

Ce ne sera pas une petite Émigration, un petit essai partiel.. si nos calculs ne nous trompent pas [...] bientôt nous en compterons cent mille [d'icariens] et peut-être des millions ; c'est une armée d'industriels de toutes les professions qui viendra fonder avec nous un Peuple et une Nation !<sup>18</sup>

Il ne s'agit pas non plus de la transformation d'une doctrine dogmatique en une doctrine empirique ; Cabet est tout à fait clair sur ce point : « Nous ne partirons pas au hasard, mais avec un plan discuté, adopté d'avance<sup>19</sup>. » Il conserve sa méfiance profonde vis-à-vis des tentatives empiriques ; son caractère utopiste n'est pas à lire comme une rupture avec le centralisme ni comme une concession à l'empirisme. Au contraire, Cabet reste un républicain rationaliste et dogmatique ; lui aussi aurait pu écrire comme Dézamy qui polémiquait contre Arago :

Eh ! que veut donc le député réformiste ? car nous présumons bien qu'il n'est ni légitimiste, ni utilitaire. Il ne reste plus que l'empirisme : or, le corps social est trop précieux pour le livrer sans cesse à des *expériences hasardées*<sup>20</sup>.

Le choix d'Étienne Cabet est l'affirmation la plus cohérente d'un rationaliste réaliste ; dans son pamphlet de 1847, il constate :

Nous ne pourrons jamais ni réformer tout le monde d'un coup, ni empêcher les ennemis ou les aveugles de compromettre le Communisme ou la plus sainte des doctrines ; et c'est une des principales raisons qui nous ont déterminé à crier : "Allons en Icarie ! troupe d'élite, allons fonder Icarie !!!"<sup>21</sup>

Il a trouvé la solution pour pouvoir repenser la société en dehors de tous les préjugés et réaliser « du premier coup, la perfection en tout » ; il a découvert une solution facile à un problème qui semblait ne pas en avoir : fonder ex nihilo une société nouvelle, à commencer par dessiner les

---

<sup>17</sup> Dans cette perspective, un autre spécialiste de Cabet, Christopher H. JOHNSON (*Utopian communism in France. Cabet and the Icarians 1839-1851*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1974 ; et surtout : « Etienne Cabet and the problem of class antagonism », *International Review of Social History*, 1966, p. 403-443), repère l'origine de la décision de fonder la colonie icarienne en Amérique dans la contradiction entre le développement d'une conception de classe et l'opposition à toute forme de révolution violente. Mon interprétation suit en partie celle de Christopher H. Johnson, cf. notamment C.H. JOHNSON, « Étienne Cabet and the problem... », art. cit., p. 413-415.

<sup>18</sup> É. CABET, *Réalisation...*, op. cit. p. 35-36 ; il s'agit d'une collection de livraisons où Cabet a réuni la plupart des articles déjà publiés dans *Le Populaire* ou dans d'autres journaux concernant le projet, l'organisation et la tentative de créer Icarie au Texas.

<sup>19</sup> É. CABET, *Réalisation .. op. cit.*, p. 36.

<sup>20</sup> *L'Égalitaire*, 1840, n° 2, p. 61.

<sup>21</sup> É. CABET, *Le voile soulevé sur le procès communiste à Tour et Blois*, Paris, Populaire, 1847, p. 24.

villes et les routes en dehors de toute obligation absurde dictée par le hasard des siècles d'ignorance<sup>22</sup>. S'il n'est pas possible de faire table rase, il est toutefois possible, d'après Cabet, de la trouver dans le désert<sup>23</sup>. Le choix de Cabet est un choix extrême, une tentative de sortir d'un conflit qu'il refuse en soi tout ayant pris très clairement parti. Naturellement, il ne peut pas si aisément sortir de l'histoire et il devra encore se confronter avec le conflit, les luttes ouvrières, les insurrections.

Avant de revenir à 48, je voudrais m'arrêter encore sur la conception de la révolution chez les socialistes fraternitaires, conceptions qui, exception faite pour Cabet, tout en partageant la même logique (principe d'unité, démocratie comme ordre véritable, etc.) n'arrivent pas à la conséquence extrême et paradoxale de la fondation de la nouvelle société dans le désert.

Je souhaiterais encore insister sur le fait que l'émergence du discours socialiste fraternitaire est très étroitement liée à la mise en discussion de l'insurrection, à l'élaboration d'une idée nouvelle de révolution, une révolution sociale, et surtout à la diffusion extraordinaire, autour de 1839-1840, de la presse ouvrière et radicale (socialiste et communiste). La pratique de la prise de parole publique marque une rupture radicale avec la pratique de la conspiration et de la société secrète.

Mais qu'est-ce qu'on entend par « révolution » au moment où l'on décide de penser la transformation sociale par la propagande et la construction pacifique de la république sociale ? Qu'est-ce que la révolution dans les années 1840 ?

La révolution est la Révolution de 89 et celle de 93 qui constituent à la fois un couple de révolutions<sup>24</sup> et l'inauguration, justement en 89, d'une époque qui débouchera sur une société tout à fait nouvelle. Sous la monarchie de Juillet, le terme « révolution » indique, donc, à la fois deux concepts distincts : le changement de régime suite à la prise de parole armée du peuple et le processus de transformation profonde de la société ou, en d'autres termes, le progrès de la société

---

<sup>22</sup> É. CABET, *Réalisation...*, *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>23</sup> Il est intéressant de lire avec attention la réaction des ouvriers communistes de *La Fraternité de 1845* dans le numéro de mai 1847 à l'appel pour l'émigration en Icarie : ils refusent d'une façon absolue « ce cri de découragement et de désespoir ». Une des argumentations les plus répétées dans leur article est l'accusation destinée à Cabet de vouloir sortir de l'histoire et de sa temporalité ; l'analogie avec les révolutionnaires insurrectionnels est explicite : « De quel droits, par exemple, condamneriez-vous quelques-uns de nos frères qui s'égarent dans des rêves de réalisation immédiate, vous qui seriez non moins immédiats qu'eux ? » (*La Fraternité de 1845*, mai 1847, p. 243). En d'autres termes, ils argumentent leur refus autour de l'opposition entre le dévouement du bon révolutionnaire au temps historique et le volontarisme égoïste d'une fuite en avant, entre la patience vertueuse et l'impatience corrompue. Dans sa défense, Étienne Cabet ne répond jamais vraiment à cette objection.

<sup>24</sup> Sur la formation d'un pluralisme des révolutions déjà à l'époque de la Révolution cf. A. REY, « Révolution ». *Histoire d'un mot*, Paris, Gallimard, 1989, notamment p. 140-153.

en tant que productrice de l'histoire<sup>25</sup>. Il y a donc deux significations divergentes qui se superposent et se confondent chez les mêmes auteurs : changement soudain de régime et processus de transformation historique. Si, chez les républicains orthodoxes (politiques, c'est-à-dire non socialistes), ce couple de significations trouve sa synthèse dans la volonté de terminer la Révolution en lui donnant des institutions stables et achevées, chez les socialistes fraternitaires, la volonté de terminer la Révolution doit se conjuguer avec l'idée que le lent processus révolutionnaire suit une temporalité historique échappant aux volontés individuelles aussi bien qu'à leurs connaissances particulières. C'est justement dans ce cadre d'une complexité sociale non maîtrisable par l'individu qu'il faut comprendre l'idée de révolution comme acte politique reconstituant, et, pour bien saisir cette conception, nous devons considérer non seulement que la révolution-événement n'est pas en contradiction avec l'idée de révolution-processus historique, mais encore que l'idée de révolution-événement est, elle aussi, bien que cela pourrait sembler paradoxale, à comprendre dans un discours d'ordre et non dans un discours de révolte<sup>26</sup>.

La révolution est la force constituante et organisatrice qui agit dans un processus d'insurrection et de bouleversement radical, elle est la révélation soudaine et absolue de la volonté immédiate et consciente du peuple. En d'autres termes, elle est l'apparition d'une force historique agissant d'habitude en-dessous du visible, elle est l'irruption d'une énergie et d'une conscience demeurant généralement comprimées et voilées. Entendue de cette manière, nous pouvons bien saisir l'articulation cohérente entre l'idée d'une révolution historique et sociale et l'idée d'une révolution politique.

Dans une conception niant la dichotomie entre les époques organiques et les époques critiques<sup>27</sup>, les crises révolutionnaires constituent l'imposition brève et irrationnelle de forces

---

<sup>25</sup> Pour une réflexion éclairante sur la profondeur de la réélaboration de l'idée de révolution entre la génération de Babeuf et la génération de Louis Blanc, cf. W.H. SEWELL, « Beyond 1793: Babeuf, Louis Blanc and the Genealogy of "Social Revolution" », in K.M. BAKER and C. LUCAS (edited by), *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture. III The Transformation of Political Culture 1789-1848*, Oxford, Pergamon Press, 1989, p. 509-526; cf. aussi F. BRACCO, « La revisione del modello giacobino in Francia nella prima metà dell'800 », in V.I. Comparato (a cura di), *Modelli nella storia del pensiero politico. II La rivoluzione francese e i modelli politici*, Firenze, Olschki, 1989, p. 328-335. Sur la tradition révolutionnaire et son caractère mobilisateur cf. C. PIETTE, « Réflexions historiques sur les traditions révolutionnaires à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Historical Reflections / Réflexions historiques*, 1985, (XII, n°3), p. 403-418 ; sur les figures des anciens jacobins et sur la création de la catégorie de « jacobin » sous la monarchie de Juillet, cf. M. AGULHON, « A propos de 'Néo-robepierrisme' : quelques visages de 'Jacobins' sous Louis-Philippe », in K.M. BAKER and C. LUCAS (edited by), *The French Revolution..., op. cit.*, p. 527-541 ; sur la mémoire de la I République dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout à travers les anciens conventionnels et leurs fils, cf. S. LUZZATTO, *Mémoire de la terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. fr. Lyon, Presse universitaire de Lyon, 1991.

<sup>26</sup> Utile pour saisir les tensions qui animent la conception de la révolution chez les républicains radicaux français, l'article de Louis Hincker consacré aux discours des combattants de la II République pour légitimer leurs actions violentes : L. HINCKER, « Blessures de citoyens : Paris 1848-1851 », in P. BOURDIN, J.-C. CARON, M. BERNARD (sous la direction de), *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont-Ferrand, PU Blaise-Pascal, 2005, 157-170.

<sup>27</sup> Sur cette question, cf. P. BENICHO, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 330-337 ; sur l'influence de l'historiographie saint-simonienne sur la réinterprétation républicaine de la Révolution française, cf. R. POZZI, « La nascita di un mito.. », art. cit., notamment paragr. 1.4.1.

critiques qui permettent la destruction des anciennes institutions, dont les principes et les valeurs sont en réalité déjà morts, mais elles constituent aussi le moment d'unité et de recomposition soudaine d'un monde nouveau.

La révolution comme processus historique et la révolution comme force réinstituante se déploient suivant deux temporalités différentes auxquelles correspondent deux participations populaires diverses<sup>28</sup>. La transformation graduelle et profonde respecte la participation de tous en valorisant les apports divers et complémentaires. C'est une idée qui revient souvent dans le discours socialiste fraternel ; je cite, à titre d'exemple, quelques lignes tirées d'un journal ouvrier de la moitié des années 1840 :

Dans cette grande élaboration sociale, tous, à des degrés divers, sont également utiles, nécessaires, indispensables, le développement social, pour s'opérer, ayant besoin de la combinaison de l'accord, de toutes les forces, de toutes les activités, c'est à dire de la puissance collective de tous<sup>29</sup>.

En tant que moment de désordre et d'improvisation, l'insurrection peut offrir, au contraire, la possibilité aux arrivistes de s'approprier le pouvoir et le prestige<sup>30</sup>. La révolution comme acte politique de refondation constitue la synthèse exceptionnelle de deux temporalités : c'est le moment où, par une accélération historique, le peuple prend conscience de soi, où se réalise une unanimité parfaite. L'insurrection et la révolution peuvent se superposer pendant quelques heures, mais si le temps n'est pas encore arrivé, l'insurrection est condamnée à être arrachée par une minorité : 1830 et 1789 en témoignent. C'est dans cette conception de préparation du moment historique révolutionnaire qu'il faudra lire une formule courante en 48 telle que « la force de la modération ».

Dans cette optique, toutefois, le passage par une insurrection finale semble être nécessaire, bien que paradoxale : la véritable révolution ne pourra que passer par une insurrection, une insurrection gratuite d'un point de vue militaire mais nécessaire d'un point de vue symbolique. Le peuple en armes est le peuple qui s'approprie son pouvoir légitime, qui démontre sa force bien que, au moment où le peuple est vraiment mûr pour la révolution, cette force soit tout à fait inutile. Le peuple en armes montrera sa force à lui-même, en l'absence ou presque d'ennemi. Toute image commémorative des barricades (la *Liberté guidant le Peuple* de Delacroix, ou *La barricade* de Courbet, pour citer deux exemples célèbres, ou encore le haut-relief consacré aux Trois Glorieuses sur la statue de place de la République) ne représente que le peuple combattant et ses morts.

---

<sup>28</sup> Sur le rapport entre accélération révolutionnaire et participation démocratique, cf. les observations suggestives d'Octavio PAZ dans *El peregrino en su patria. Historia y política de México*, México DF, Fondo de cultura económica, 1987, p. 497.

<sup>29</sup> *La Fraternité de 1845*, 1845, n° 9, p. 76.

<sup>30</sup> À cet égard, cf. l'article très parlant « Les hommes révolutionnaires et les hommes de principes », *Le Populaire de 1841*, 1841, n° 9, où l'on retrouve de farouches critiques contre les communistes immédiats.

C'est sur cette lutte, extrême mais face à un ennemi disparaissant, que, me semble-t-il, se fonde la légitimité de la figure du citoyen-combattant très efficacement mise en lumière par Louis Hincker<sup>31</sup>, qui en détaille les gestes, les rituels et les déclinaisons. En juin 48, cette légitimité s'écroule justement parce que le citoyen-combattant n'incarne plus la force unificatrice du peuple mais la guerre civile. Et c'est cette légitimité que les insurgés, ou une partie entre eux, cherchent encore sur les barricades. Comme le remarquera Engels dans un passage très célèbre de l'introduction de 1895 aux *Luttes des classes en France* où il décrit une manière de conduire la lutte désormais dépassée par l'engagement ouvrier dans les élections, « la barricade avait un effet plus moral que matériel<sup>32</sup> ». En juin 48, la défaite des insurgés est alors à imputer au défaut de conversion des troupes. Les insurgés, ou une partie au moins parmi eux, s'attendaient de voir la république entière se libérer d'un gouvernement qui était en train de la trahir.

Cette délégitimation du peuple en armes, du citoyen-combattant, appartient à la crise dans une perspective beaucoup plus large suivant laquelle la république constitue le dépassement de l'État tel que nous le connaissons, le dépassement d'une incarnation du pouvoir séparé de la société<sup>33</sup>. La garde nationale démocratisée découle de l'idée d'une réabsorption de la force armée dans la société qui est enfin en mesure de réagir en première personne aux dangers. Le décret de démocratisation de la garde nationale suit, et ce n'est pas un hasard, les directives pour organiser le suffrage universel. La délégitimation du peuple en armes est un des éléments qui, lentement et d'une façon contradictoire, rend impensable à partir de 1848 ce qu'était la république sociale et démocratique jusqu'à ce moment, c'est-à-dire une république au-delà de l'État tel que nous le connaissons.

La lecture attentive du premier volume, consacré à l'année 1830, de l'*Histoire de dix ans*<sup>34</sup> peut être utile pour comprendre la distinction et la convergence possible entre révolution et insurrection. Louis Blanc ne définit jamais les termes de révolution et d'insurrection, mais son utilisation indique la perspective par laquelle il raisonne : quand il décrit les émeutes et les

---

<sup>31</sup> L. HINCKER, *Citoyens-combattants à Paris, 1848-1851*, Villeneuve d'Ascq, Presse Universitaire du Septentrion, 2008, notamment chap. V.

<sup>32</sup> F. ENGELS, *Introduction à l'édition de 1895 à Les luttes des classes en France*, in K. MARX, *Œuvres. IV. Politiques I*, trad. fr. Paris, Gallimard-Pléiade, 1994, p. 1134.

<sup>33</sup> Nous sommes là face à une perspective fort semblable à celle de Karl Marx des premières années 1840 (marquées par de longs séjours à Paris et par la fréquentation de ce milieu) ; à ce propos, cf. M. ABENSOUR, *La démocratie contre l'Etat. Marx et le moment machiavélien*, Félin, Paris, 2004<sup>2</sup>.

<sup>34</sup> L. BLANC, *Histoire de dix ans*, Paris, Germer Baillière, 1877<sup>12</sup>, notamment les chapitres II-VII.

barricades, il utilise le mot « insurrection »<sup>35</sup>, alors que l'utilisation du terme de « révolution » est très rare et désigne ordinairement le processus d'établissement de l'ordre nouveau. Par son efficace rhétorique, le passage suivant est extrêmement parlant : « Tout cela n'était encore que du désordre. Le drapeau tricolore fut déployé. Alors la révolution commença<sup>36</sup>. »

Cette distinction et cette correspondance tendancielle entre les termes et les concepts d'insurrection et de révolution marquent aussi les volumes ultérieurs de l'œuvre historique de Louis Blanc. Il est intéressant de lire avec attention les pages consacrées à la tentative échouée de juin 1832 : l'insurrection anime Paris, elle conquiert les rues, les boulevards et les ponts pour, par la suite, céder le terrain à la force de la répression ; à l'insurrection ne succède point la révolution. Elle reste un moment d'héroïsme où

se firent jour ces grands caractères, ces natures d'élite, qui, dans les temps calmes et les civilisations imparfaites, restent à jamais comprimés sous un inflexible niveau<sup>37</sup>.

Juin 1832 constitue l'exemple d'une insurrection manquée, malgré le consensus populaire : ce qui lui a manqué, c'était justement l'énergie révolutionnaire, le principe unificateur et organisateur. Sept ans plus tard, une autre insurrection est tentée, une insurrection très différente, lancée par une poignée d'hommes autant dévoués qu'impatients, et Louis Blanc remarque que « l'insurrection du 12 mai veut être jugée sévèrement<sup>38</sup> » comme une accélération volontariste et anti-historique, vouée à l'échec.

Dans le discours socialiste fraternel donc, l'insurrection qui se fait révolution représente l'expression immédiate du peuple ; la même expression immédiate qui, dans une république, est assurée par le suffrage universel. C'est justement sur cette analogie qui se fonde l'alternative radicale entre insurrection et suffrage et, par conséquent, l'idée qu'une république démocratique ne doit pas proclamer le droit du peuple à l'insurrection, ou mieux de ce qui est « pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs », d'après l'article XXIX<sup>e</sup> de la Constitution de 1793 (d'habitude une sorte de Bible pour ces

---

<sup>35</sup> On peut citer deux exemples parmi beaucoup d'autres : « [Le duc de Raguse] avait un moyen bien simple de dompter l'insurrection : c'était de menacer Paris d'un incendie (p. 206) » ; « L'insurrection croissait de minute en minute ; tous les quartiers s'ébranlaient. Comment éteindre cet incendie allumé sur mille points divers ? La révolte avait, depuis longtemps, passé la Seine (p. 230). »

<sup>36</sup> L. BLANC, *Histoire de dix ans, op. cit.*, vol. I, p. 202.

<sup>37</sup> L. BLANC, *Histoire de dix ans, op. cit.*, vol. III, p. 311 ; le moment auquel Louis Blanc se réfère est en réalité celui du procès des insurgés : pendant l'insurrection, ils démontrent leur dévouement héroïque à l'intérieur d'une force collective, dans le procès ils ont la possibilité d'exprimer leur individualité. Il est aussi intéressant de remarquer l'expression « dans les temps calmes et les civilisations imparfaites » dont les échos résonnent en 48. Sur l'insurrection de 1832 et sur son oubli, cf. R. SAYRE et M. LÖWY, *L'insurrection des Misérables. Romantisme et révolution en Juin 1832*, Paris, Lettres modernes, 1982.

<sup>38</sup> L. BLANC, *Histoire de dix ans, op. cit.*, vol. V, p. 388.

républicains)<sup>39</sup>. En 1848, l'inviolabilité de l'Assemblée nationale sera bientôt au centre du débat et ces socialistes républicains devront revoir, non sans hésitations et contradictions, en partie, leurs positions (paradoxalement, l'inviolabilité absolue de l'Assemblée sera défendue par ceux qui étaient jusqu'à ce moment opposés au suffrage universel<sup>40</sup>).

Mais revenons à février et aux mois qui suivent. Je crois que, à la lumière de la conception de l'insurrection d'après le discours socialiste fraternel d'avant 1848, nous disposons d'éléments importants pour mieux comprendre la position d'une partie importante des républicains socialistes (bourgeois et ouvriers) sous la II<sup>e</sup> République. Naturellement, par rapport à l'avant-février, il y a désormais une différence fondamentale qui relève, comme je le disais en introduisant cet exposé, de la nouvelle économie émotionnelle. Les anciens socialistes fraternitaires se retrouvent dans une position très ambiguë. Non seulement la république est née presque malgré eux, mais elle est née justement d'une façon qu'ils avaient déplorée et estimée dangereuse. Malgré tout, c'est la république, la république du suffrage universel – masculin<sup>41</sup> – donc la République, leur République.

Leur ancien discours pourrait les amener à considérer les nouveaux gouvernants comme d'habiles opportunistes qui ont profité de l'accélération historique pour jouir d'une position privilégiée. Ils pourraient ne pas reconnaître cette république comme la leur. Comme en 1830, ils auraient pu dire que les bourgeois ont utilisé les ouvriers pour rétablir le régime d'une minorité. Rien de tout cela, ce sont d'autres éléments qui prévalent : on n'est plus face à une monarchie mais à une république dans laquelle, par le suffrage universel, la volonté du peuple s'exprime. Il ne s'agit pas seulement, à mon avis, d'un enthousiasme très fort, il s'agit d'une transformation profonde, émotionnelle, dans le rapport avec le pouvoir. Après février (et malgré tout, même après les journées de juin, après les milliers et milliers de morts de juin), il faut se rapporter à un pouvoir auquel on est radicalement opposés mais dont on reconnaît au fond le critère de légitimité. Autrement dit, la société française est en train d'entrer dans une dynamique émotionnelle typiquement démocratique.

La république a surgi de la révolution de février, elle se heurte à des obstacles hérités du passé et elle est en danger ; quand on arrivera à la libérer des entraves, la république ne pourra que se développer et se faire démocratique et sociale.

---

<sup>39</sup> À l'article XXXIII<sup>e</sup> la même Constitution déclare : « Assujettir à des formes légales la résistance à l'oppression est le dernier raffinement de la tyrannie. »

<sup>40</sup> Cf. le sarcasme contre les républicains du lendemain des ouvriers de *L'Atelier*, 3 avril 1848, année VIII, n° 10, p. 109.

<sup>41</sup> Il est intéressant de remarquer que, même chez les favorables à l'extension du suffrage à la moitié féminine de la population française (y compris les femmes engagées dans cette lutte), l'exclusion des femmes ne met pas en discussion la légitimité de la République.

C'est là justement la différence fondamentale, déjà citée, entre la perspective des socialistes français et la perspective de Karl Marx dans les *Luttes de classes en France* : pour l'Allemand, juin dévoile la vraie nature de la « République bourgeoise » qu'il arrive à définir comme « la seule légitime » (la polémique est évidente) ; pour les socialistes français, ou au moins pour la plupart des socialistes français, juin constitue une victoire de la réaction déterminée à réinstaurer la monarchie et à détourner le processus républicain. Nous, désormais, nous connaissons n'importe quel genre de république (ou mieux nous connaissons n'importe quel genre de république sauf la république démocratique et sociale), mais nous devons chercher à saisir la perspective de l'époque, une perspective selon laquelle la république ne peut que devenir la république sociale et démocratique.

Dans la logique du discours des quarante-huitards, l'opposition république versus monarchie est alors absolument fondamentale bien que, à nos yeux, la réalité contradictoire et composite de la république issue de février aurait dû les contraindre à nuancer cette dichotomie. Dans les journaux et dans les résumés des discussions aux clubs, la menace d'une réinstauration monarchique revient avec une fréquence qui peut surprendre<sup>42</sup> mais qui exprime le sentiment d'adhésion à une république qui est leur République. Si nous regardons la presse la plus radicalement opposée au gouvernement et aussi la plus critique face à ce qu'est en train de devenir la république, nous pouvons constater cette posture ambivalente, cette économie émotionnelle et le rôle conséquent de la peur d'un retour à la monarchie. *La République Rouge* porte dans son titre même l'idée de l'existence d'une pluralité de républiques. Je cite ses premières lignes : « Il y a deux républiques : demandez-le plutôt au vicomte Hugo : nous irons plus loin que cet honorable : il y en a trois, il y en a quatre.<sup>43</sup> » Les accusations contre le régime actuel ne manquent pas, y compris l'affirmation : « c'est précisément parce que la voix du souverain ne peut pas s'exprimer librement, que la République où nous vivons est un système menteur.<sup>44</sup> » Mais face au danger d'une involution monarchique, face à Louis Bonaparte, face aux projets de renforcer le pouvoir exécutif (gouvernement et président, relativisant la souveraineté de l'Assemblée), ce même journal défend la république, la seule vraie république qui se superpose à celle qui existe.

---

<sup>42</sup> Une exception est constituée par P.-J. Proudhon qui nie explicitement le danger d'une involution institutionnelle (cf. par exemple son toast au *Banquet de la République démocratique et sociale du mardi 17 octobre 1848*, Paris, 1848, p. 7) ; je vois là confirmée ma thèse d'une différence profonde déjà sous la monarchie de Juillet entre Proudhon et le discours socialiste fraternel.

<sup>43</sup> *La République Rouge*, n° 1, (début) juin 1848, p. 1.

<sup>44</sup> *La République Rouge*, n° 2, 11-13 juin 1848, p. 1.

Juste à la veille de l'insurrection de juin, les socialistes, toutes tendances confondues, avec les autres républicains démocratiques avaient lancé une coordination en vue d'une « agitation socialiste » ; comme le relate un journal adhérent à ce mouvement :

Tous les orateurs ont été d'accord qu'il fallait que les démocrates et les socialistes s'organisassent pour lutter contre la vieille société qui s'en va, mais qui est encore organisée<sup>45</sup>.

Il est intéressant de s'arrêter sur ces mots : il s'agit d'une expression exemplaire qui arrive à la fois à constater l'existence d'oppositions radicales (vrais républicains / faux républicains ; bourgeois privilégiés / travailleurs égalitaires) sans toutefois nier un principe d'unité auquel on ne peut pas renoncer (unité de l'avenir et de la vraie république). Les moyens d'actions que se proposent ces démocrates visent à frapper « l'ancienne société » et sont tous cohérents avec la république : soutiens unitaires des candidats choisis et « pétitions incessantes » pour faire réaliser les principes socialistes.

Quelques jours après, l'insurrection éclate. Ce qui se passe, à mon avis, est aussi à lire dans l'optique de cette économie émotionnelle contradictoire. C'est le moment où le désespoir croît et la volonté d'opposition monte, mais c'est aussi le moment de l'espoir de retrouver la vraie république et de la faire vivre. C'est sûrement dans cette optique qu'il faut comprendre le comportement de beaucoup qui n'ont très probablement pas participé au déclenchement de l'insurrection et qui, sans la croire opportune, l'ont défendue et ont défendu son caractère politique. Étienne Cabet peut encore nous servir d'exemple, et notamment son pamphlet *Insurrection du 23 juin avec ses causes, son caractère et ses suites expliquée par la marche et les fautes de la Révolution du 24 février*, édité en octobre 1848 mais contenant une première partie écrite pendant les journées de juin. Je cite encore Cabet parce qu'il est idéologiquement très cohérent, rigoureux jusqu'à devenir plat mais, par conséquent, intéressant pour saisir certaines logiques du discours. Déjà le titre l'explique : juin découle des erreurs de février. Cabet dénonce avec force les responsabilités du gouvernement, sa politique anti-populaire et sa gestion de la répression. En citant intégralement les discours à l'armée et à la garde nationale, il démontre le recours instrumental aux mots d'ordre de la défense de la république (il s'agit en effet d'une des premières répression « démocratique », dans la gestion des forces de l'ordre sur le champ aussi bien que dans leur préparation psychologique). De l'autre, il défend sa conviction que la république sociale et démocratique ne peut être que construite à travers un mouvement pacifique et il n'évite donc pas de parler d'un égarement des ouvriers insurgés. Il est dans une position embarrassée : il est convaincu de l'erreur des travailleurs mais il soutient sans

---

<sup>45</sup> *Le Tocsin des travailleurs*, n° 23, 23 juin 1848, p. 1.

hésitation le caractère insurrectionnel des journées de juin contre la définition officielle d'émeutes.

Il dresse aussi une liste des « fautes des insurgés »<sup>46</sup> :

Recours aux armes quand l'opinion publique, dans la Démocratie, préférerait la discussion et la propagande, quand on allait opérer dans les clubs et dans les journaux une réforme et une réorganisation qui pouvaient amener un triomphe pacifique ; - Prise d'armes imprévue, surprenant tout le monde, excepté le Pouvoir, opérée sans événement général et déterminant, qui parlerait tous également et en même temps.

Et il insiste sur l'incapacité des insurgés de parler à Paris, en se renfermant dans leurs quartiers, en adoptant une aptitude défensive « au lieu de marcher en avant ». Cabet ne peut que reconnaître l'héroïsme des insurgés convaincus de défendre la république ainsi que des soldats envoyés de l'autre côté des barricades convaincus, eux aussi, que la république était en danger<sup>47</sup>. Incontestablement sa sympathie penche pour les faubourgs et son aversion est entièrement dirigée contre le gouvernement. Il convient toutefois de remarquer que son opposition radicale est toujours au nom de la république, république qui, à la fois, n'existe pas encore et qui a été proclamée en février, qui vit des espoirs des insurgés et de ses défenseurs. Sa dénonciation de la réaction au gouvernement de la république ne peut donc pas ne pas déboucher sur l'idée que cette réaction est en train de préparer le retour de la monarchie. Inévitablement, comme si il était impossible de penser qu'une réaction gouverne une république, comme si il était nécessaire pour une république d'évoluer en république sociale et démocratique.

Encore une fois, la seule façon de gérer cette tension émotionnelle, cette impossibilité de prendre parti dans une lutte dont on refuse l'idée même, est, pour Cabet, de sortir du temps historique :

Du reste, la chose nous est facile, et nous sommes dans une position exceptionnelle pour être impartial et calme ; puisque nous partons pour Icarie, nous pouvons juger l'insurrection du 23 juin et même la Révolution du 24 février comme s'il s'agissait d'une insurrection et d'une révolution ancienne de quelques milliers d'années à Rome ou en Chine<sup>48</sup>.

Pour ceux qui ne peuvent pas se considérer partant pour l'avenir, le jugement ne peut pas être si simple ; toutefois, nous pouvons retrouver le recours systématique au danger d'une involution monarchique comme façon prioritaire pour dénoncer le caractère réactionnaire des gouvernants aussi bien que cette sorte d'équivalence nécessaire entre république, république démocratique et socialisme. Le toast de Pierre Leroux au *Banquet pour la République démocratique et sociale* en

---

<sup>46</sup> É. Cabet, *Insurrection du 23 juin avec ses causes, son caractère et ses suites expliquée par la marche et les fautes de la Révolution du 24 février*, Paris, 1848, il s'agit notamment du titre d'un paragraphe, p. 53.

<sup>47</sup> L'insistance sur la présence des républicains des deux côtés revient très souvent, je me contente de citer un exemple : L. BLANC, *Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, 1870, t. II, 149.

<sup>48</sup> É. Cabet, *Insurrection du 23 juin avec...*, op. cit., p. 26.

octobre 1848 constitue un exemple évident<sup>49</sup>. Cette logique est encore opérationnelle, j'ai l'impression, bien après juin 48, par exemple dans les associations ouvrières, dans l'élection en 1850 des proscrits de juin, dans l'opposition à l'attaque contre la république-sœur de Rome, face au restriction du suffrage, jusqu'au coup d'État du 2 décembre et aux nouvelles barricades.

### 3. La recomposition sociale

J'ai déjà mentionné le fait que la plupart des socialistes n'ont pas participé au déclenchement des journées de juin, ni à leurs combats, de même que les anciens délégués ouvriers au Luxembourg dont Louis Hincker aussi souligne le rôle non protagoniste. Les uns et les autres avaient, comme je viens de le montrer, une attitude de méfiance par rapport à l'insurrection. Comment pensaient-ils la transformation sociale dans cette république qui est la leur sans leur correspondre ? Le moment est venu d'envisager la conception de la transformation comme recomposition sociale qui caractérisait, à mon avis, le discours socialiste fraternel sous la monarchie de Juillet et qui demeure présente en 1848. Je dirais aussi que cette conception constitue une des âmes de 48, survivant au printemps et aux journées de juin et, en même temps, se modifiant en profondeur.

Sous la monarchie de Juillet, l'idée de république démocratique et sociale était exprimée par les socialistes ouvriers aussi bien que par les théoriciens bourgeois, par des formules très simples et très abstraites qui, toutefois, faisaient sens en se référant très souvent implicitement et parfois explicitement à des pratiques complexes bien connues et expérimentées par les classes ouvrières. C'est-à-dire qu'ils croyaient à une simplification progressive de la société en même temps qu'ils avaient une forte familiarité avec des instruments de médiation et de régulation très complexes, flexibles et diffusés dans la société. Si la démocratie, la république démocratique est appréhendée comme le dépassement de l'État entendu comme un instrument extérieur à la société<sup>50</sup>, ce dépassement est imaginé par une réabsorption du politique dans la société, par la construction d'une Association générale à l'intérieur de laquelle toute partie du corps social peut contribuer au progrès. L'articulation de cette association générale, de cette république sociale, est pensée à partir de la

---

<sup>49</sup> Cf. *Banquet de la République démocratique et sociale du mardi 17 octobre 1848*, Paris, 1848, notamment p. 3-4 ; au banquet, présidé par Cabet, Leroux et Proudhon, participent 2000 inscrits et 600 autres travailleurs se réunissent à côté.

<sup>50</sup> Comme, par exemple, Louis Blanc le répétera encore aux délégués du Luxembourg en 48 : « Lorsque l'État se met en dehors de la société, qu'il cesse de la représenter, de la résumer, l'État est l'ennemi de la société » (L. BLANC, *La Révolution de février au Luxembourg*, Paris, 1849, p. 152).

réforme de pratiques déjà en œuvre, dont je vais esquisser le cadre de deux d'entre elles, notamment le tarif et les prud'hommes.

Pour utiliser une expression anachronique, le tarif<sup>51</sup> est une forme de négociation collective : un accord entre les délégués des ouvriers et des maîtres d'un métier, dans une ville, sur les salaires et les prix mais aussi sur les conditions de travail, les horaires, la prévention de la contrefaçon, etc. C'est une pratique qui était assez courante, dans certains métiers, bien qu'à la limite ou dehors de la loi (ce qui rend les sources très limitées et fragmentaires). Un grand nombre des grèves des années 1840, parmi lesquelles par exemple celle très importante du bâtiment en 1845, sont à comprendre à la lumière de cette pratique : non seulement cette grève trouve justement son origine dans un accord manqué sur le tarif (avec les accusations réciproques de ne pas respecter l'esprit et la lettre du tarif précédent), mais encore la grève se développe en fonction même d'un nouveau tarif où le « juste salaire » et le « juste prix » ne sont pas des artifices rhétoriques, mais une façon de penser le rôle social des producteurs et donc aussi une façon de se penser comme classe<sup>52</sup>. Le tarif constitue également un modèle de gestion du conflit social ; sa généralisation et son encadrement dans une république, qui en garantit l'équité et la légitimité, représentent un archétype pour penser l'organisation du travail.

En juillet 1844, par exemple, le typographe Jean-Baptiste Coutant écrit un petit pamphlet, édité par *La Ruche populaire* en réponse au *Globe*, où il expose le remède à la concurrence et aux fraudes qu'elle entraîne. Il parle de la « conciliation », et ce qu'il décrit n'est rien d'autre que le tarif, solution que l'auteur du pamphlet voudrait étendre à tous les métiers. Coutant utilise le terme de « conciliation », et ce non seulement pour des raisons qui ne sont pas uniquement rhétoriques et tactiques. Par ce choix lexical, il souligne que cette négociation collective des salaires peut ou doit impliquer une régulation beaucoup plus vaste du marché. Le typographe expose ainsi les éléments principaux de la conciliation : on commence par

reconnaître dans chaque corps d'état le taux d'un salaire qui représente toutes les dépenses obligées d'un ménage. Les ouvriers nommeraient un certain nombre des leurs qui discuteraient avec un même nombre de maîtres la quotité du salaire. Ouvriers et maîtres, chacun de leur côté,

---

<sup>51</sup> Pour un cadre des pratiques sociales de médiation des relations de travail dans la France de la première moitié du XIX<sup>e</sup> et leurs décalages par rapport au droit officiel et l'historiographie classique, la référence est à trouver dans les travaux d'Alain Cottureau, cf. avant tout A. COTTEREAU, « Droit et bon droit. Un droit des ouvriers instauré puis évincé par le droit du travail (France XIX<sup>e</sup> siècle) », *Annales HSS*, 2002, année LVII, n° 6, p. 1521-1557 ; Alain Cottureau revient sur les mêmes questions dans un autre article également riche : A. COTTEREAU, « La désincorporation des métiers et leur transformation en "publics intermédiaires" : Lyon et Elbeuf, 1790-1815 », in S.L. KAPLAN et P. MINARD (édité par), *La France, malade du corporatisme ? XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2004, p. 97-145.

<sup>52</sup> Sur ce point et sur le caractère foncièrement politique de la classe sociale, je me permets de renvoyer à A. LANZA, « Prime espressioni di un'identità della classe operaia. Contributo al ripensamento di una categoria », *Studi Storici*, 2007, année 48, n° 3, p. 761-778

avant les conférences, se livreraient à une enquête, du reste très facile à faire. Cette première base établie, les maîtres alors seuls s'assembleraient à l'effet de fixer des prix de vente communs à tous. Chaque maître exposerait à la vue du public ce tarif commun qu'il faudrait suivre ponctuellement, sinon encourir une amende [...]. La grande partie des maîtres consentirait volontiers à ce tarif ; les pirates seuls, le bas-fond, s'y opposeront, nous le savons. Il faudrait, pour que ce projet réussit complètement, qu'il fût autorisé par le gouvernement. Du reste, ce n'est pas une mesure nouvelle, elle existe déjà : les boulangers sont soumis à la taxe ; les cochers de cabriolets, de fiacres, les débitants de tabac, ont également des tarifs. Quelques autres corps d'état s'y soumettent de leur propre autorité<sup>53</sup>.

Bien que Jean-Baptiste Coutant ajoute que « ce ne sont toutefois que des palliatifs, en attendant la grande organisation », on peut bien apprécier l'ampleur de cette idée. En effet, elle ne se limite pas à établir un salaire minimum pour les ouvriers et à désamorcer la concurrence entre les maîtres ; elle attribue aussi aux corps d'état, sous l'autorisation du gouvernement, des fonctions de réglementation pour garantir un équilibre à l'intérieur et des fonctions de police pour assurer la qualité des produits et leurs justes prix. Tout travailleur, ouvrier ou maître, participerait à l'enquête visant à déterminer exigences et difficultés du métier, enquête qui, menée par les travailleurs eux-mêmes, serait « du reste très facile à faire ». On peut reconnaître, dans cette proposition analogue à d'autres, le principe de la prise en charge par la société elle-même de sa régulation à partir d'une organisation rationnelle des connaissances répandues dans ses corps. La généralisation du tarif débouche sur une société où le travail est soustrait au marché et les prix des marchandises sont fixés en fonction des exigences des travailleurs et des consommateurs ; l'ordre se fonde sur les connaissances sociales et productives de chaque métier et il est garanti par la conscience et la responsabilité citoyenne de tout producteur, sous le contrôle et la légitimation du gouvernement désigné par le suffrage universel.

Nous rencontrons une perspective tout à fait analogue si nous considérons les conseils des prud'hommes. D'ailleurs, un des objectifs prioritaires pour les partisans de la réforme égalitaire des prud'hommes est justement la négociation et l'adoption d'un tarif et son application aux cas réels. Pendant les années 1840, les conseils des prud'hommes (institution dont l'origine remonte à Napoléon mais qui est encore en train de se répandre de façon hétérogène sous la monarchie de Juillet<sup>54</sup>) apparaissent comme un noyau important du débat autour de la question ouvrière<sup>55</sup>,

---

<sup>53</sup> Article de *La Ruche populaire* tiré aussi à part : J.-B. Coutant, *Organisation du travail. Discussion entre le journal le Globe et un ouvrier typographe*, Paris, 1844, p. 10.

<sup>54</sup> Pour une histoire de l'institution prud'homale et ses différences profondes avec les institutions de l'Ancien Régime cf. M. DAVID, « L'évolution historique des Conseils de prud'hommes en France », *Droit social*, 1974, (n° 2, numéro spécial), p. 3-21 ; ou encore M. KIEFFER, « La législation prud'homale de 1806 à 1907 », *Mouvement social*, 1987, n° 141, p. 9-23.

<sup>55</sup> Pour une analyse du rôle des réflexions sur les prud'hommes dans le mouvement ouvrier d'avant 1848, cf. Norbert OLSZAK, « Justice et injustice ordinaire sur les lieux de travail d'après les audiences prud'homales (1806-1866) », *Mouvement social*, 1987, n° 141, notamment p. 101-103.

constituant l'un des instruments par lesquels le régime orléaniste attribue à la classe patronale la tâche de gérer le conflit social et de garantir ainsi l'ordre public. En outre, ces conseils se présentent comme une anomalie parmi les institutions françaises : ces juges sont les seuls à l'époque à ne recevoir les pouvoirs que de leur élection<sup>56</sup> et leurs décisions arrivent parfois à constituer des dérogations au droit français<sup>57</sup>.

Si, dans les milieux gouvernementaux et conservateurs, le débat se développe entre ceux qui s'opposent à cette limitation de la liberté industrielle et ceux qui la considèrent un outil efficace pour gérer le désordre industriel, chez les socialistes et les ouvriers, les conseils des prud'hommes représentent à la fois une négation évidente du principe d'égalité (bien que ses décisions soient respectées et reconnues légitimes par les travailleurs<sup>58</sup>) et un instrument réformable et transformable dans un instrument de changement social.

Malgré ce mécontentement envers les conseils des prud'hommes actuels (et la surprise en 1848 de ne pas les voir réformés ou abolis immédiatement par la république<sup>59</sup>), nous pouvons rencontrer divers projets de réforme qui font de cette institution une sorte de pivot de la recomposition sociale vers la république sociale et démocratique. La réforme des conseils des prud'hommes répond notamment à la nécessité transitoire de désamorcer le conflit social. Je cite *L'Atelier* :

Nous voulons qu'il n'y ait plus, dans l'avenir, des maîtres et des ouvriers, mais seulement des associés travaillant tous en vue de la prospérité commune, sans rivalité les uns contre les autres ; cela une fois bien compris, nous allons examiner la question des prud'hommes, qui n'est pas pour nous une tentative d'organisation, mais bien une mesure toute de transition, un temps d'arrêt dans la lutte entre les travailleurs et les capitaux<sup>60</sup>.

En réalité, dans la même page, les rédacteurs de *L'Atelier* proposent une extension des fonctions de ces conseils qui les transforme totalement au point de les dénaturer :

Il faut que les prud'hommes aient non seulement le droit de jugement, mais encore d'enquête, d'investigation ; il faut que tous les débats entre maîtres et ouvriers, ou contre-maîtres et ouvriers leur soient soumis, tous, sans aucune limite d'importance, qu'il s'agisse de trente sous,

---

<sup>56</sup> Cf. à ce propos H. CELLIEZ, *Codes populaires. Code des ouvriers*, Paris, Marchant, 1836, p. 95, Henry Celliez constate que les juges des tribunaux de commerce, élus également par leurs pairs, doivent être institués par le roi avant de pouvoir siéger.

<sup>57</sup> Cf. P. FRIDENSON, « Le conflit social », in André BURGUIERE et Jacques REVEL (sous la direction de), *Histoire de France. L'État et les conflits*, Paris, Seuil, 1990, p. 374.

<sup>58</sup> Alain Cottureau a focalisé son attention sur la contradiction apparente entre la condamnation du caractère classiste des conseils et l'acceptation de ses actions ; son interprétation est la suivante : « Les *insatisfactions* ouvrières à l'égard des prud'hommes ne se situent pas sur le même plan que la *satisfaction* des parties à l'issue des conciliations. Dans le premier cas, il s'agit de faire pression pour une plus grande justice, justice attendue soit des prud'hommes eux-mêmes, soit de changements dans l'ordre social. Dans le second cas, il s'agit de la dynamique même des conflits, et du soulagement d'avoir trouvé une issue (A. COTTEREAU, « Justice et injustice ordinaire sur les lieux de travail d'après les audiences prud'homales (1806-1866) », *Mouvement social*, 1987, n° 141, p. 46). »

<sup>59</sup> Cf. *L'Atelier*, 19 mars 1848, année VIII, n° 8, p. 95. La réorganisation (très partielle) des prud'hommes de Paris ne date que de la fin du mois de mai.

<sup>60</sup> *L'Atelier*, février 1841, année I, n° 6, p. 44.

ou de dix mille francs [...]. En outre, les prud'hommes doivent aller visiter tous les ateliers, toutes les fabriques, avoir la surveillance continue des enfants, des apprentis, etc., ils doivent pouvoir poursuivre d'office tous les abus, toutes les infractions aux lois, et avoir assez de puissance pour provoquer toutes les améliorations nécessaires.

La réforme et la diffusion des conseils réclamées par les socialistes fraternitaires visent non seulement à leur transformation égalitaire, mais aussi à leur transformation politique en en faisant un moment possible de l'organisation du travail, c'est-à-dire de la rationalisation et de l'orientation de la production vers l'intérêt général, d'où la volonté d'établir des conseils avec un nombre égal de maîtres et d'ouvriers, présidés par un juge nommé par le gouvernement.

L'idée d'une harmonisation des conseils de prud'hommes avec les autres institutions permet à Adolphe Boyer de penser à un niveau supérieur :

On devra aussi organiser un conseil général ou central composé également de maîtres et de délégués, pour juger en dernier ressort des affaires qui n'auraient pu être terminées par les conseils de prud'hommes du métier<sup>61</sup>.

Ce « conseil général des prud'hommes » aurait joué, d'après le projet de l'ouvrier Boyer, un rôle important de coordination, devenant un des cœurs de l'organisation du travail qui, par l'extension parallèle et progressive des associations de production, réalise la république sociale.

En 1848, le gouvernement, après de nombreuses hésitations, ne cédera pas au danger de faire des conseils des prud'hommes un noyau de l'organisation du travail, en gardant pour eux leurs fonctions spécifiques. Ils seront élus par tous les travailleurs âgés de plus de 21 ans (les maîtres éliront les représentants ouvriers parmi les candidats sélectionnés par les ouvriers, et les ouvriers éliront les représentants des maîtres parmi les candidats sélectionnés par les maîtres) et ils seront présidés alternativement par un maître et un ouvrier<sup>62</sup>.

L'idée de réforme de ces conseils, sous la monarchie de Juillet, répondait à une autre logique : la construction d'espaces où les principes universels d'égalité et de justice pouvaient être appliqués à tout cas particulier. On peut appeler ces espaces des « espaces publics de proximité » ; l'expression a été proposée par Alain Cottureau pour désigner les espaces de médiation et d'apprentissage permettant le passage de l'espace privé à l'espace public<sup>63</sup>. Je propose d'utiliser cette expression aussi pour décrire l'espace à venir, unique, où les socialistes fraternitaires imaginent la réalisation de la démocratie comme recomposition entre homme et citoyen, comme réabsorption du politique dans le corps même de la société, comme réunification du privé et du public. L'espace public de proximité, imaginé justement à partir des espaces réels décrits par

---

<sup>61</sup> A. BOYER, *Etat des ouvriers...*, op. cit., p. 134

<sup>62</sup> Décret du 27 mai-5 juin 1848.

<sup>63</sup> Cf. A. COTTUREAU, « "Esprit public" et capacité de juger. La stabilisation d'un espace public en France aux lendemains de la Révolution », *Raisons pratique*, 1992, (n°3, *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*), p. 239-273.

Cottureau et pratiqués par ses travailleurs, me semble ainsi être à la base de la république démocratique et sociale, d'une république au-delà de l'État.

Il faudra ici évoquer, très rapidement, une autre institution centrale à travers laquelle la république était pensée : le crédit, le crédit organisé sous la garantie d'un pouvoir démocratique. Le crédit est aussi un instrument qui répond à l'exigence de penser une coordination de la production et une fluidification de la propriété, de penser l'organisation du travail. Comme le remarque justement Jacques Rancière : « Demander l'organisation du travail, ce n'est pas demander son étatisation, mais sa républicanisation : sa soumission à la justice des règles publiques, à des conventions qui comportent reconnaissance mutuelle<sup>64</sup>. »

On pourrait aussi aller plus en profondeur et chercher à comprendre les images mentales liées au terme d'organisation. Le terme « organisation » peut désigner, à partir des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui est le résultat d'une action (« organiser ») ; le même terme peut désigner aussi, pour citer le *Trésor de la langue française*, « la manière dont un corps ou des éléments sont organisés », la disposition des organes dans les corps des êtres organisés. Avant 48, dans les milieux où le discours socialiste fraternel prend forme, cette image joue un rôle important. Cette conception biologique qui se fonde sur des présupposés fort différents par rapport à ceux de l'organicisme classique<sup>65</sup>, est cohérente avec l'approche de la physiologie sociale et, plus généralement, avec la conception d'une société cherchant dans l'histoire sa forme naturellement pacifique. Alors que l'image d'une organisation comme résultat d'une décision et d'une action tend à avoir une connotation centralisée, l'image d'une organisation comme disposition fonctionnelle des capacités sociales correspond à une conception du pouvoir social comme expression diffuse des connaissances. La perte de force de l'idée d'organisation comme disposition des fonctions sociales, comme architecture cachée de la société, marche de pair avec l'épuisement de l'idée d'un pouvoir social au-delà de l'État tel que nous le connaissons.

---

<sup>64</sup> J. RANCIERE, « La scène révolutionnaire et l'ouvrier émancipé (1830-1848) », *Tumultes*, 20, mai 2003, p. 54.

<sup>65</sup> Cf. le chapitre « L'organisation » dans F. JACOB, *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970, p. 87-14, consacré au tournant 1800 et à la formation de la biologie (la science du vivant) autour de la notion d'organisation comme architecture cachée ; cf. aussi les pages consacrées par Michel FOUCAULT à l'organisation comme catégorie-clé de la façon nouvelle de penser l'histoire naturelle (*Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 2008<sup>2</sup>, p. 238-245). À partir de ces réflexions il est possible de repenser le double mouvement par lequel la société démocratique s'ouvre à l'indétermination tout en refoulant cette indétermination par un enracinement dans la « nature ». Pour une analyse précise des rapports entre biologie et sciences sociales dans la France de l'époque (analyse qui, toutefois, ne prend pas en compte la dimension politique des sciences sociales -ou de la science sociale- de l'époque et la spécificité de la première moitié du siècle par rapport à la seconde), cf. D. GUILLO, *Les figures de l'organisation. Sciences de la vie et sciences sociales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2003 ; et encore cf. C. BLANCKAERT, *La nature de la société. Organicisme et sciences sociales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, notamment le chapitre II « Organiser », p. 29-42.

L'idée d'organisation du travail trouve ses racines dans le système des ateliers où la condition salariale n'était perçue que comme une phase temporaire d'apprentissage. Dans cette perspective, la hiérarchie dans l'atelier se structure d'une façon cohérente par rapport aux inégalités des connaissances, une hiérarchie fluide où tout compagnon a, en principe, la possibilité de devenir, à son tour, maître. Cette hiérarchisation fonctionnelle est gérée équitablement par le juste salaire. L'orientation politique et morale des relations salariales, les négociations collectives et leur reconnaissance par le gouvernement, l'idée d'un ensemble de droits du citoyen en tant que travailleur, constituent les fondements de la dimension sociale du salariat. À la conception libérale du salariat comme relation privée, les socialistes de la monarchie de Juillet opposent en effet ce qu'on pourrait appeler un « salariat social ». Le rapport entre les maîtres et les ouvriers n'est donc pas un rapport entre des hommes appartenant à des classes distinctes, mais un rapport entre des travailleurs du même état qui, souvent unis, s'opposent aux marchands ou aux capitalistes, à ceux qui, en vertu de la possession d'un capital et de la connaissance du marché, imposent, sans travailler, leur volonté et leurs intérêts.

Les transformations lentes du monde des ateliers, l'introduction des machines nouvelles (qui approfondissent la distance économique entre simples ouvriers et maîtres ouvriers), le spectre de la diffusion grâce à la libre concurrence de grandes usines aussi bien que les idéaux égalitaires républicains, tout cela met en crise l'équilibre conflictuel des métiers, d'où la nécessité d'une nouvelle organisation dont nous venons de voir trois possibles instruments-modèles et qui a pour véritable pivot l'association.

Dans ce cas aussi, il est utile de commencer par le terme lui-même. La signification attribuée au mot « association » dans le débat social et politique change radicalement entre la première phase de la monarchie de Juillet et la seconde qui commence autour de 1839 : on passe d'une réclamation du droit d'association en tant que droit à se réunir à l'idée d'association en tant qu'unité de production. Chez les socialistes fraternitaires, l'association est la forme privilégiée de l'organisation du travail qui donne la possibilité aux travailleurs de se soustraire à la dépendance du capital. La diffusion des associations de producteurs et leur coordination progressive anéantit la concurrence, la divergence d'intérêts, l'égoïsme. Par sa diffusion qui, pour utiliser une expression imaginée par les ouvriers de *L'Atelier*, est destinée à faire boule de neige<sup>66</sup>, la société entière va changer de visage.

---

<sup>66</sup> « Économie sociale. Par quel moyen général les travailleurs pourront-ils s'affranchir de leur condition d'exploités ? », *L'Atelier*, mars 1847, année VII, n° 6, p. 475.

La république sociale devient elle-même une association, l'association générale, dont les associations particulières ne sont que des expressions locales ou sectorielles.

Je chercherai maintenant à montrer comment cette idée à la fois floue et concrète est encore vivante en 48 - floue en ce qu'elle n'est qu'une généralisation abstraite, concrète en ce qu'elle trouve son origine dans des pratiques expérimentées. Et je chercherai à le faire à partir du cas de la Commission du Luxembourg. Il faut, tout d'abord, essayer d'éviter de superposer des conceptions ultérieures ; je pense, par exemple, à William H. Sewell qui propose d'interpréter le rapport entre la Commission et le gouvernement républicain à la lumière de la catégorie de « double pouvoir », catégorie théorisée par Léon Trotsky pour comprendre la Révolution bolchevique<sup>67</sup>, ou à l'image des États Généraux du Travail, que le même Sewell attribue aux travailleurs de 48. De la même façon, le mérite qu'il faut reconnaître à la Commission ne peut pas se limiter à celui d'« avoir révélé du haut d'une tribune européenne le secret de la révolution du XIX<sup>e</sup> siècle : l'émancipation du prolétariat<sup>68</sup>. » La Commission, dès son institution, travaille activement à la réalisation de la république démocratique et sociale dans la perspective d'une recomposition sociale que je viens d'esquisser et puise ses énergies et ses idées dans un milieu déjà fortement marqué par les conceptions et les pratiques dont il vient juste d'être question.

Une première confirmation de cet enracinement nous est donnée par l'élection des délégués. Il est tout à fait indéniable que la nomination des délégués de la Commission a rencontré quelques difficultés ; toutefois, on ne peut pas imaginer la mise en place si rapide de réunions, dans les rues de la capitale, pour l'élection des représentants de tous les métiers présents à Paris, entre le 1<sup>er</sup> et le 10 mars<sup>69</sup>, sans contestations majeures, si nous n'acceptons pas le fait que ces réseaux étaient déjà bien existants et opérationnels. Ils étaient notamment des réseaux en même temps de sociabilité quotidienne et d'expérience politique, des lieux des corporations dans la signification que ce terme a pour ces ouvriers proches du républicanisme. D'ailleurs, l'ouvrier Adolphe Boyer, en 1841, en imaginant les élections des conseils de prud'hommes réformés, avait écrit :

Ces nominations, du reste, paraîtront faciles à ceux qui connaissent les rapports qui existent entre tous les ouvriers d'une même profession ; les choix ne seront ni longs ni douteux, et vous aurez bientôt l'élite de tous les travailleurs, qui auront à cœur de se montrer dignes de la distinction dont ils auront été l'objet<sup>70</sup>.

---

<sup>67</sup> cf. W.H. SEWELL, *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, trad. fr. Paris, Aubier Montaigne, 1983, p. 341.

<sup>68</sup> K. MARX, *Les luttes des classes en France*, in K. Marx, *Œuvres. IV. Politiques I*, trad. fr. Paris, Gallimard-Pléiade, 1994, p. 248.

<sup>69</sup> Sur les règles à suivre dans ces élections, cf. la proclamation du 6 mars : *Recueil complet des actes du gouvernement provisoire*, (édité par Émile CARREY, Paris, 1848, t. II, p. 61-62.

<sup>70</sup> A. BOYER, *État des ouvriers...*, *op. cit.*, p. 134.

Pour en venir très brièvement à l'activité de la Commission, nous pouvons retrouver justement une partie importante des éléments dont j'ai parlé en me référant au discours socialiste fraternel. Mais je voudrais le montrer en rappelant très synthétiquement les activités pour ainsi dire ordinaires de la Commission :

a. l'élaboration d'un projet d'organisation du travail et d'autres propositions plus spécifiques à soumettre à l'Assemblée (de cet aspect sera chargé un petit groupe de délégués ouvriers travaillant avec Louis Blanc et d'autres socialistes, parmi lesquels Vidal et Pecqueur). Nous observons, dans ces projets, la complémentarité qui caractérisait déjà le discours socialiste fraternel entre une attention majeure pour l'aspect politique général chez les théoriciens et une attention majeure pour la solution des problèmes concrets chez les travailleurs. Complémentarité dans la mesure où, non sans tensions parfois, les deux perspectives se composent.

b. l'arbitrage. Cette activité commence dès l'institution de la Commission, quand elle demande aux patrons de désigner leurs représentants et, avec eux, la Commission s'accorde à propos de l'abolition du marchandage et de la réduction de l'horaire de travail à dix heures pour toute profession à Paris afin de donner à l'ouvrier la possibilité de s'instruire ; accord que le gouvernement traduit en loi. Je souhaiterais faire remarquer un fait important : la loi sur la réduction du volume horaire concerne uniquement Paris. Si cela n'est pas vu comme une négation du principe républicain d'universalisme de la loi, c'est parce que l'échelle politico-spatiale de la réglementation du travail est justement celle de la commune (là aussi les rapports avec la pratique et le modèle du tarif sont évidents). L'activité d'arbitrage a duré tout au long de la période d'existence de la Commission. Dans la brochure que Louis Blanc rédige en relatant l'expérience de la Commission, il dresse une liste des « conciliations » les plus importantes (parmi lesquelles celle des boulangers, chapeliers, etc.) et il rappelle que

ce sont, le plus souvent, les patrons qui viennent les premiers solliciter notre arbitrage, et nous faire part de leurs embarras. Patrons et ouvriers prennent séparément le chemin du Luxembourg ; ils en sortent presque toujours ensemble<sup>71</sup>.

Nous retrouvons là la mise en œuvre d'un processus qui n'est pas sans nous rappeler les projets de généralisation progressive des conseils de prud'hommes et du tarif (le terme même de « tarif » intervient fréquemment dans les relations du Luxembourg). Je reviens sur ce point, me semble-t-il, très important. Si la Commission du Luxembourg revêt un caractère parisien, à commencer par sa composition, ce n'est pas seulement à cause de la centralisation française ou pour une certaine tradition révolutionnaire, mais parce que cette Commission perçue comme un lieu qui, avec la légitimité que lui confère la république, est l'expression directe de la société, du travail en

---

<sup>71</sup> L. BLANC, *La Révolution de février au Luxembourg*, Paris, 1849, p. 92.

train de s'organiser. L'échelle de cette organisation (du tarif, des prud'hommes, etc.) est justement la ville.

c. la stimulation et le soutien aux associations ouvrières naissantes à travers une aide à la rédaction du statut, la mise en commun des expériences et des idées, etc. L'association est l'idée centrale du Luxembourg, une idée mise en pratique. La Commission du Luxembourg n'a pas été le seul promoteur de l'association en 1848, bien évidemment, mais elle a sûrement joué un rôle important, notamment dans la diffusion d'une conception socialiste de l'association ouvrière selon laquelle l'association ouvrière se pose comme une alternative à la concurrence, vise au dépassement de la propriété individuelle et constitue l'émancipation du prolétariat. Même après la dissolution de la Commission, ses critères demeurent un modèle pour une partie au moins des ouvriers qui continuent de s'associer.

En lisant les pamphlets et les journaux de cet univers, même au-delà de la Commission du Luxembourg dont on pourrait suspecter une très forte influence de Louis Blanc, j'ai retrouvé un langage très semblable à celui du discours socialiste fraternel. En ce sens, février pourrait sembler ne pas marquer une rupture, ni pas la marquer juin.

C'est, par exemple, quelques jours après les massacres de juin que l'Assemblée décide d'allouer trois millions de francs (une somme importante mais pas énorme) aux associations de production. Malgré le fait que cette loi, pour marquer toute distance avec le socialisme, prévoit que les associations « doivent de toute nécessité se soumettre aux conditions de la concurrence », malgré son objectif instrumental, malgré le gouvernement même, elle réactive un intérêt et un mouvement important dans le monde ouvrier. Dans *Les associations ouvrières. Histoire et théorie des tentatives de réorganisation industrielle opérées depuis la révolution de 1848* d'André Cochut, nous pouvons lire une description des effets de cette loi dans les milieux ouvriers, de l'engagement pour déposer les dossiers aussi bien que les ombres de cette affaire<sup>72</sup>.

Les journaux et les brochures ouvrières esquissent un cadre très complexe et hétérogène. On peut rencontrer dans de nombreux journaux et almanachs des listes d'associations ouvrières, classées rigoureusement par métier. *Le Nouveau Monde*, le mensuel de Louis Blanc, consacre par exemple la dernière page de chaque numéro justement à une de ces listes qui augmentent, au fur et à mesure que les noms arrivent à la rédaction ; la liste, qui arrive à contenir à peu près une centaine d'associations, se termine par la note suivante :

---

<sup>72</sup> André COCHUT, *Les associations ouvrières. Histoire et théorie des tentatives de réorganisation industrielle opérées depuis la révolution de 1848*, Paris, 1851, p. 18-27.

Pour éviter de donner place, dans nos colonnes, à des associations fondées en dehors des principes socialistes et dans un but déguisé d'exploitation de l'homme par l'homme, nous n'annoncerons que les sociétés ouvrières reconnues par le comité des délégués du Luxembourg<sup>73</sup>.

D'une part, c'est la mise en pratique de l'idéal associatif du socialisme d'avant 48, de l'autre subsiste, à mon avis, une différence fondamentale. Avec la dissolution de la Commission du Luxembourg et avec les journées de juin, nous assistons à une séparation entre social et politique. Alors que, dans le discours socialiste fraternel et en partie encore avec la Commission du Luxembourg, l'association était celle de production et la république sociale, ou, pour ainsi dire, l'association des producteurs était la base et l'image même de la république sociale et démocratique ; en 48, l'association ouvrière perd progressivement sa valeur de prémisses et de promesse de la république sociale.

Le langage, qui amène avec lui une certaine logique de penser, par lequel les secteurs ouvriers proches du socialisme républicain réfléchissent sur l'association me semble bien exprimer la continuité et la rupture de 48. D'une part, nous pouvons retrouver l'héritage d'un certain idéal associatif, de l'autre nous devons remarquer la dissolution d'un rapport qui était pensé comme naturel, immédiat, entre social et politique<sup>74</sup>. L'expérience de l'Union, association de 104 associations, témoigne d'une tendance à développer la pratique de l'association de producteurs comme centre d'un noyau de sociabilité qui se pose comme un modèle politique pour la république sociale, par une coordination, un journal, un tribunal de recomposition des différends à l'intérieur des ateliers (qui ne peut pas ne pas nous rappeler les prud'hommes réformés)<sup>75</sup>, mais la conception de l'articulation entre le politique et le social ne peut plus être celle d'avant la proclamation de la république.

#### **4. La resémantisation opérée par 1848 et la réarticulation entre social et politique**

Pour conclure, par rapport à la monarchie de Juillet, c'est l'économie émotionnelle des socialistes républicains, y compris de la composante ouvrière, qui a changé : avant 48, ils luttaient pour l'intégration politique et sociale et leurs luttes constituaient déjà une intégration dans l'espace

---

<sup>73</sup> Cf. les dernières pages du *Nouveau Monde*.

<sup>74</sup> Cf., pour son caractère exemplaire, l'article « Les comités centralisateurs » dans *Le Nouveau Monde*, 1850, n° 8, février, p. 373-376. Il ne s'agit que d'une tendance et les exceptions ne manquent pas ; cf. par exemple CHEVE qui continue de proposer la substitution de l'État avec l'association (*Catéchisme socialiste*, Paris, 1850, p. 11).

<sup>75</sup> Cf. le mémoire des travailleurs de l'Union relatant leur expérience aux juges qui les condamnent pour avoir agi à des fins politiques, *Procès intenté aux Associations ouvrières*, Paris, 1850.

public ; ainsi l'espace public était défini par un conflit et la république démocratique et sociale était imaginée comme le dépassement de ce conflit. En 1848 la république est proclamée, l'intégration politique ne marque d'aucune façon la fin du conflit, et le pouvoir démocratique est pensé comme s'éloignant de la société. La reconnaissance des principes de légitimité du pouvoir (le suffrage universel) conduit, en réalité, à la reconnaissance de l'incarnation du pouvoir, l'État, comme séparé de la société. Non seulement l'émancipation sociale ne s'accorde plus naturellement avec l'égalité politique, mais l'égalité politique n'est plus pensée comme la fin de l'État en tant qu'instrument extérieur à la société. Et donc la fin de l'État comme instrument de domination d'une minorité, à partir de ce moment, ne sera plus pensée comme la réabsorption du pouvoir dans le corps même de la société par un processus progressif à la fois politique et social (c'est-à-dire ce que j'ai appelé la construction de la république sociale par la recomposition). La II<sup>e</sup> République sera encore traversée par des débats empruntés à une idée immédiate de la démocratie, mais la perspective est en train de changer profondément et l'on assistera à l'émergence d'une critique de la représentation jusqu'à ce moment absent de la réflexion démocratique française (qui passera notamment, sous le Second Empire, par le débat sur les candidatures ouvrières). L'espoir d'une évolution naturelle d'une société qui travaillant sur elle réabsorbe l'État s'évanouit<sup>76</sup>.

Plus généralement, je crois que 48 est avant tout un choc émotionnel qui, par la proclamation d'une république et par les massacres de juin perpétrés par un pouvoir légitime, change le rapport au pouvoir des socialistes républicains et, par conséquent, l'architecture entière de leur discours, de leur vision du monde. Si l'on prend l'exemple du discours socialiste fraternel, nous pouvons observer la continuité sous la II<sup>e</sup> République d'un certain nombre d'idées. En même temps, ces idées ont changé de signification, de direction, à l'intérieur d'un discours qui a une autre architecture. Je me contente de signaler une nouveauté qui caractérisera le monde de l'associationnisme ouvrier sous le Second Empire : une sorte d'autonomisation du social qui débouche sur une perspective économiciste et la fortune d'une perspective à la Proudhon jusqu'à ce moment très minoritaire. L'association perdra progressivement le rôle de modèle d'organisation et de sociabilité pour penser la république sociale.

À partir de février, et surtout bien évidemment en juin, il y eut l'affrontement entre des modèles de républiques, il y eut l'affrontement entre différentes façons de penser la société. Ce ne fut pas seulement l'affrontement entre différents intérêts, mais entre différentes manières de penser les intérêts collectifs, l'intérêt général et leur réalisation à venir. À la fin de la bataille, on peut

---

<sup>76</sup> Dans ce double mouvement de renforcement de la légitimité et de séparation de l'État, nous pouvons voir, me semble-t-il, une première consolidation historique de la « inquiétante ambiguïté » de l'État démocratique tel que nous le connaissons montrée par Claude Lefort (il utilise cette expression dans C. LEFORT, « Les droits de l'homme et l'État-providence », (1984), maintenant in C. LEFORT, *Essais sur le politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1986, p. 44).

penser que les ouvriers, les socialistes prennent enfin conscience de la vraie nature de la république ou de l'impossibilité du rêve d'une république au-delà de l'État tel que nous le connaissons. Autrement, et je préfère cette hypothèse, on peut penser qu'en 48, une manière de voir le monde et, par conséquent un possible futur disparaît à jamais.

Andrea Lanza, janvier 2009

## Recent working papers

The complete list of working papers is can be found at <http://polis.unipmn.it/pubbl>

\*Economics Series

\*\*Political Theory Series

<sup>6</sup> Al.Ex Series

<sup>T</sup>Territories Series

<sup>t</sup>Transitions Series

- 2009 n.135\*\* Andrea Lanza: *1848 comme reconfiguration des discours politiques.*
- 2009 n.134\* Rongili Biswas, Nicolas Gravel and Rémy Oddou: *The segregative properties of endogenous jurisdictions formation with a welfarist central government*
- 2009 n.133<sup>6</sup> Matteo Migheli: *Assessing trust through social capital? A possible experimental answer*
- 2009 n.132\* Piero Cavaleri, Michael Keren, Giovanni B. Ramello and Vittorio Valli: *Publishing an E-journal on a shoe string: is it a sustainable project?*
- 2009 n.130\* Alberto Cassone and Pietro Zaccarella: *Il bilancio sociale delle universita'. Inventario dei problemi e analisi comparata delle esperienze italiane*
- 2009 n.129<sup>6</sup> Matteo Migheli, Guido Ortona and Ferruccio Ponzano: *A preliminary simulative assessment of disproportionality indices*
- 2008 n.128\* Fabio Privileggi: *On the transition dynamics in endogenous recombinant growth models*
- 2008 n.127\* Roberto Zanola: *Who likes circus animals?*
- 2008 n.126\* Michele Giuranno: *Regional income disparity and the size of the Public Sector*
- 2008 n.125\* Giorgio Brosio and Roberto Zanola: *The welfare costs of national standards: a contribution to the debate on the outcomes of de/centralization*
- 2008 n.124<sup>6</sup> Guido Ortona, Stefania Ottone, Ferruccio Ponzano and Francesco Scacciati: *Some differences in revealed behaviour under different inquiry methods*
- 2008 n.123\* J. Stephen Ferris, Soo-Bin Park and Stanley L. Winer: *Studying the role of political competition in the evolution of government size over long horizons*
- 2008 n.122\*\* Stefano Parodi: *Il funzionalismo di D. Mitrany: Dall'economia alla scienza politica*
- 2008 n.121\*\* Joerg Luther: *L'antinegazionismo nell'esperienza giuridica tedesca e comparata*
- 2008 n.120\* Roberto Zanola: *Consumer preferences for circus: a cluster approach*

- 2008 n.119\* Roberto Ippoliti: *L'incentivazione economica nei problemi di agenzia: Il caso dell'Azienda Sanitaria Pubblica*
- 2008 n.118\* Piermassimo Pavese and Roberto Zanola: *Autochthon vs. blended wines: Do objective and sensory characteristics matter?*
- 2008 n.117\* Andrea Vindigni: *Uncertainty and the politics of employment protection*
- 2008 n.116\* Carla Marchese: *The limits to growth then and now*
- 2008 n.115\*\* Guido Ortona: *Perché in Italia le elezioni violano la legge di Duverger?*
- 2008 n.114\* Cinzia Di Novi: *From theory to implementation of the best policy instrument to protect human health: a brief overview*
- 2008 n.113\* Cinzia Di Novi: *Adverse selection in the U.S. health insurance markets: evidence from the MEPS*
- 2008 n.112\* Giovanni B. Ramello: *Semiotica, diritto e mercato. Economia del marchio nel terzo millennio*
- 2008 n.111<sup>ε</sup> Stefania Ottone and Ferruccio Ponzano: *How people perceive the welfare state. A real effort experiment*
- 2008 n.110\* Daron Acemoglu, Davide Ticchi and Andrea Vindigni: *A theory of military dictatorships*
- 2008 n.109\* Marcello Montefiori and Marina Resta: *Social influence and neighbourhood effects in the health care market*
- 2007 n.108\* Davide Ticchi and Andrea Vindigni: *War and endogenous democracy*
- 2007 n.107\* Fabio Privileggi: *The cutoff policy of taxation when CRRA taxpayers differ in risk aversion coefficients and income: a proof*
- 2007 n.106\* Daniele Bondonio: *La valutazione d'impatto della riforma universitaria 3+2: un'analisi empirica sui dati dell'Ufficio Statistica del MIUR*
- 2007 n.105\* Franco Amisano and Alberto Cassone: *Proprietà intellettuale ed industria farmaceutica: ricerche nel campo della proprietà intellettuale dei farmaci*
- 2007 n.104\* Gianna Lotito: *Resolute Choice in interaction: a qualitative experiment*